

COMMISSION DES USAGERS

Le cadre de santé du service ou le médecin responsable de votre prise en charge doivent être vos premiers interlocuteurs en cas d'insatisfaction. Si vous n'avez pu vous exprimer au sein du service où vous êtes hospitalisé et vous estimez :

- avoir subi un préjudice du fait de votre séjour dans notre établissement,
- que vos droits n'ont pas été respectés.

Vous pouvez saisir notre commission des usagers.

Celle-ci a pour mission de veiller au respect de vos droits et de faciliter vos démarches en cas de litige.

Vous pouvez, sur simple demande, rencontrer un des membres de la commission. Un médiateur médical est à votre disposition pour traiter des différends d'ordre médical.

Un rendez-vous, vous sera proposé dans les meilleurs délais.

Pour saisir la commission des usagers, veuillez contacter :

Claire Angenault
Juriste - Responsabilité médicale

Commission des relations avec les usagers
GHICL - BP 249
59462 Lomme Cedex

Tél. : 03 20 22 52 29

Fax : 03 20 92 08 36

E-mail : relations.usagers@ghicl.net

Vos doléances seront portées à la connaissance du Directeur de l'établissement qui vous tiendra informé des suites données à votre démarche.

Représentants des usagers, membres de la commission :

Gilbert Petoux
UFC Que Choisir
54 rue Jacquemars Gielée
59000 Lille
Tél. : 03 20 85 14 66

Danièle Bertrand
UFC Que Choisir
54 rue Jacquemars Gielée
59000 Lille
Tél. : 03 20 85 14 66

La liste nominative des membres de la Commission des Usagers est disponible auprès du cadre de santé de votre service ou sur le site internet : www.ghicl.fr